

13 AVRIL 2022

Bpifrance et ses partenaires dressent un premier bilan du Dispositif de Santé Numérique qui vise à transformer le système de santé français par le déploiement de solutions numériques innovantes

Paris, le 13 avril 2022 – Quinze mois après son lancement, Bpifrance et ses partenaires institutionnels (*), dressent un premier bilan des actions collaboratives menées et de la dynamique impulsée par le Dispositif Santé Numérique.

Conscients de l'accélération du marché de la santé numérique, Bpifrance et ses partenaires ont lancé fin 2020, un dispositif de mise en commun des savoir-faire dans une dynamique collaborative avec les différents acteurs du secteur de la santé. Le Dispositif Santé Numérique se déploie autour de trois axes structurants : **la création d'une communauté d'acteurs** donneurs d'ordre en santé numérique, un **incubateur national d'entrepreneurs** dédié au secteur ainsi que le **renforcement du fonds Patient Autonome de Bpifrance**. En créant un cadre de confiance pour les acteurs de l'écosystème, le Dispositif propose un modèle de partenariat innovant basé sur la collaboration et le partage d'expérience.

Par des actions de collaboration et d'accompagnement, telles que le mentorat, et en s'appuyant sur les technologies numériques, le Dispositif de Santé Numérique vise à mieux répondre aux besoins d'orientation et d'optimisation du soin en France, ainsi qu'à l'amélioration de l'expérience des professionnels de santé et de leurs patients.

En accompagnant les créateurs de solutions, donneurs d'ordre et start-ups, vers la viabilité et l'industrialisation de leurs solutions, par des acteurs opérationnels, sous la forme de partage d'expertises, de financements et de partenariats structurants, le Dispositif Santé Numérique ambitionne également d'accélérer le changement d'échelle des start-ups qui contribuent à la transformation du système de santé français et ainsi les positionner comme acteurs majeurs du secteur de la santé numérique.

Les premiers impacts du dispositif

- **3 nouveaux partenariats entre start-ups et/ou des donneurs d'ordres** : Harmonie Mutuelle et Vivalto Santé, Astrazeneca et Kiro, Health for People et Sêmeia
- **8 investissements réalisés dans des start-ups de la santé numérique** : Willo, InvivoX, Incepto Medical, Lucine, Mila, Nouveal, NaoX Technologie, et un huitième investissement en cours.
- **18 start-ups membres de l'Incubateur d'Entrepreneurs en Santé Numérique**, dont Ludocare, FedMind, MyPL, réparties sur 3 promotions, et sélectionnées par un jury de 15 acteurs clés de l'écosystème partenaires du Dispositif
- **Plus de 400 membres dans la Communauté Santé Numérique**
- **3 projets collaboratifs** en cours autour de la chaîne de valeur en santé numérique, de la gestion intelligente du territoire de santé, et des soins de support de soin en oncologie
- **400 participants aux 5 événements** dédiés à l'écosystème Santé Numérique



« L'avenir de notre système de santé nécessite de faire dialoguer santé et numérique, acteurs privés et publics, startups et grands groupes avec pour finalité un parcours de soin de qualité et accessible à tous. C'est là l'ambition du Dispositif Santé Numérique qui se traduit déjà sur le terrain par des résultats probants. » déclare **Chahra Louafi, Directrice du fonds Patient autonome**. « Le savoir-faire unique développé par les partenaires du Dispositif sert la filière santé française dans sa globalité et notamment La French Care, le mouvement fédérateur des acteurs de la santé, avec qui les partenaires du Dispositif pourront partager et transmettre leur expérience acquise ».

(*)Les partenaires du Dispositif Santé Numérique :

AstraZeneca, Bpifrance, Dassault Systèmes, Elsevier Masson, Fondation Université Paris Cité, Hopsia, Harmonie Mutuelle, Inetum, le Groupe La Poste, Medtronic, Mes Docteurs, Tessi, Université Paris Cité et Vivalto Santé.

A propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

Contacts presse :

Bpifrance

Nathalie Police

Tél. : 01 41 79 95 26

nathalie.police@bpifrance.fr

Laure Schlagdenhauffen

Tél. : 01 41 79 83 45

laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr